

# Foresterie

## Profil sectoriel

### Faits et chiffres du secteur

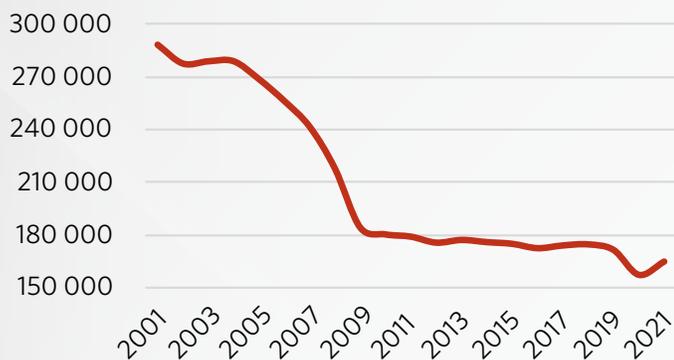
PIB total <i>Part du PIB du Canada</i>	19,0 G\$ 0,96 %
Exportations	46,2 G\$
Importations	14,4 G\$
Solde des échanges extérieurs <i>Changement quinquennal</i>	+31,8 G\$ +48,8 %
Emploi total (2021) <i>Changement depuis 2011</i>	165 200 -7,9 %
Croissance réelle des salaires (2011-2019)	+5,4 %
Productivité du travail (2019)	54,7 \$/heure
Moyenne des heures travaillées par semaine (2019)	38,8
Émissions de gaz à effet de serre (2019) <i>Changement depuis 2009</i> <i>Part du total de l'industrie canadienne</i>	58 477 kt +7,3 % 9,29 %
Taux de couverture syndicale	35 %
Membres d'Unifor dans l'industrie	22 100
Part du nombre total de membres d'Unifor	7 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	282
Taille moyenne des unités de négociation	78

## Situation actuelle

Le secteur forestier canadien génère un PIB de 19 milliards de dollars, soit près de 1 % de la production économique totale du pays.

Après de nombreuses années de lutte, les salaires réels dans le secteur ont progressé de 5,4 % entre 2011 et 2019, soit seulement 0,2 % de moins que la croissance moyenne des salaires sur l'ensemble du marché du travail. Fortement syndiquée, l'industrie forestière affiche un taux de syndicalisation de 35 %, contre 31 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne. Avec plus de 165 000 travailleurs, dont beaucoup sont basés dans des communautés rurales, le secteur de la foresterie est toujours un important générateur de bons emplois syndiqués qui soutiennent le développement économique local.

### Emplois, 2001 - 2021



Le parcours du secteur forestier canadien continue d'être marqué par de difficiles transitions. Déjà avant la crise économique mondiale de 2008, l'industrie avait amorcé une période de déclin et de transformation douloureuse, et l'effondrement de Wall Street a aggravé la catastrophe pour le secteur forestier. De nombreuses faillites, des fermetures et une restructuration complète du paysage des entreprises ont frappé l'industrie.

### Foresterie : salaires réels (2011=100)



Malgré cette période de transformation et de difficultés économiques, on a pu observer quelques signes positifs de stabilisation et même de reprise. Les niveaux d'emploi se sont stabilisés et, après un creux pendant la pandémie de la COVID-19, ont entrepris une remontée. L'industrie a poursuivi sa transition vers la production de papier graphique en raison de la baisse de la demande de papier journal et d'autres papiers d'impression, notamment dans les marchés matures. Parallèlement, l'augmentation des produits d'emballage, stimulée par le boom actuel du commerce électronique, a maintenu les investissements dans ces segments de croissance. Les produits en tissu, segment déjà à l'abri de la récession, ont vu la demande et les investissements se multiplier grâce aux mesures de santé publique découlant de la pandémie. Enfin, le bois d'œuvre et les produits du bois ont été le principal générateur de profits pour bon nombre de nos employeurs, bien qu'un ralentissement du marché de l'habitation et la possibilité d'une récession pourraient signaler la fin de cette récente période de prospérité.

## Unifor dans l'industrie de la foresterie

5 plus grands employeurs d'Unifor	Nbre approx. de membres
Produits forestiers Résolu	2 400
J.D. Irving Ltd.	1 200
Paper Excellence	1 100
Rayonier	1 100
Cascades	800

Avec 22 100 membres répartis dans 10 provinces canadiennes, Unifor est le syndicat du secteur de la foresterie au Canada.

Les membres d'Unifor sont actifs dans toute une gamme de professions liées à la foresterie

et à l'exploitation forestière, ainsi que dans des installations de fabrication de produits en bois et de papier. Le secteur forestier représente environ 8 % du nombre total de membres d'Unifor.

Le Québec affiche la plus forte concentration de membres du secteur forestier, représentant 55 % de l'ensemble des membres dans cette industrie, tandis que l'Ontario et la Colombie-Britannique représentent 22 % et 14 %, respectivement.

Environ 37 % des effectifs sectoriels travaillent pour les cinq plus grands employeurs, le plus grand employeur - Produits forestiers Résolu - représentant environ un membre sur dix.

## Prochaine étape : Développement de l'industrie de la foresterie

Au moment où la pandémie de COVID-19 frappait, le secteur forestier se remettait encore de plus d'une décennie de défis incroyables, dont l'évolution rapide des marchés, l'abandon par les consommateurs du papier journal et d'autres papiers à l'ère du numérique, les brusques fluctuations de la demande en matière de logement et de construction, les effets dévastateurs d'un dollar canadien surévalué sur les exportations, ainsi qu'une crise financière et une récession mondiale.

Heureusement, les rapides et dévastatrices pertes de postes du début des années 2000 semblent s'être atténuées, et les niveaux d'emploi dans le secteur semblent s'être stabilisés, et ce, en dépit de la pandémie. Les transformations entrepreneuriales réalisées par un certain nombre de sociétés forestières, avec un recentrage sur le

bois d'œuvre, les produits du bois, la pâte à papier et la production de tissus, ont permis à ces sociétés de survivre et de prospérer pendant la pandémie.

Un rebond des prix du bois d'œuvre et de la pâte à papier, ainsi qu'un boom de la construction de nouvelles maisons et des activités de bricolage ont profité à nos employeurs. Par contre, l'incertitude persiste à l'horizon, et notamment le conflit actuel sur le bois d'œuvre, la menace d'une récession après la pandémie de COVID-19, une inflation vertigineuse et des taux d'intérêt en hausse, sans oublier les nouvelles politiques provinciales et fédérales qui pourraient sous-évaluer le rôle essentiel que joue le secteur dans la création de bons emplois et le soutien des communautés rurales.

Ces dernières décennies, on a pu constater une sensibilisation et une préoccupation croissantes à l'égard des enjeux du changement climatique et de la fréquence accrue des catastrophes naturelles attribuables au climat, de la perte d'habitat et du besoin de conservation, ainsi que de l'appel à la réconciliation et à la justice pour les peuples autochtones du pays. L'industrie forestière

canadienne se trouve à la croisée de ces questions importantes, et les dix prochaines années seront pleines de défis et de possibilités de changements positifs.

Il nous faudra construire une voie d'avenir pour le secteur, axée sur la notion de forêt « exploitée » durable, reposant sur un engagement de réconciliation avec les peuples autochtones, et guidée par des principes scientifiques de pérennité et de protection des habitats. À cet égard, nous poursuivrons notre lutte pour l'amélioration des normes de durabilité chez nous et dans le monde entier, et nous préconiserons des investissements publics plus substantiels afin de soutenir une production à plus forte valeur ajoutée, le passage à de nouveaux marchés et l'innovation verte.

L'avenir nous incite à faire preuve d'optimisme à l'égard du secteur forestier canadien. En effet, celui-ci recèle de nouvelles possibilités prometteuses, notamment l'augmentation de l'activité de biocarburant à partir de résidus forestiers et de copeaux de bois, la modernisation des codes du bâtiment afin d'intégrer et de rendre obligatoire l'utilisation du bois, et l'accent mis sur la deuxième et la troisième transformation des produits du bois d'ingénierie à valeur élevée.

## Principaux enjeux du développement sectoriel

- S'assurer que le Canada négocie un nouvel accord équitable sur le bois d'œuvre avec les États-Unis.
- Privilégier la réconciliation avec les communautés autochtones et travailler en partenariat pour le développement du secteur forestier.
- Renforcer la durabilité de la sylviculture dans notre pays et poursuivre des normes plus strictes dans le monde entier, en mettant l'accent sur la pérennité d'une forêt « exploitée ».
- Un investissement public plus important pour soutenir la production à plus forte valeur ajoutée, la transition vers de nouveaux marchés et la poursuite de l'innovation verte.
- Soutenir les nouvelles perspectives porteuses d'avenir, notamment l'augmentation de l'activité de biocarburants à partir de résidus forestiers et de copeaux de bois, la modernisation des codes du bâtiment pour intégrer et rendre obligatoire l'utilisation du bois, et l'accent mis sur la deuxième et troisième transformation des produits en bois d'ingénierie de plus grande valeur.
- Établir un Conseil forestier national pour un dialogue soutenu entre toutes les parties prenantes.